

# DÉLIBÉRATION

N°2017-10-04

Extrait du registre des délibérations du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 octobre 2017

Président : M. François de MAZIERES

### Sont présents :

M. Claude JAMATI, Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER, M. Philippe BENASSAYA, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Richard RIVAUD, M. Olivier DELAPORTE, M. Philippe BRILLAULT, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Marc TOURELLE, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Pascal THEVENOT et

Mme Stéphanie BANCAL, M. Philippe BAUD, M. Michel CONTE, M. Claude VUILLIET, Mme Nathalie JAQUEMET, Mme Juliette ESPINQS, M. Patrice PANNETIER, Mme Pascale RENAUD, M. Alain SANSON, Mme Frédérique KIBLER, M. Gilles CURTI, Mme Sylvie D'ESTEVE, M. Pierre SOUDRY, M. Jean-Christian SCHNELL, Mme Laurence AUGERE, Mme Fiorence NAPOLY, Mme Coralie BELMER, M. Richard DELEPIERRE, Mme Karin LE MENE, M. Michel CROUZAT, M. Jean-Christophe LAPREE, Mme Violaine CHARPENTIER, M. Philippe DEVALLOIS, Mme Géraldine LARDENNOIS, M. Arnaud HOURDIN, Mme Sonia BRAU, M. Frédéric BUONO-BLONDEL, Mme Lydie DUCHON, M. Sébastien DURAND, M. Patríck CHARLES, M. Jean-Pierre CONRIE, M. Bruno DREVON, Mme Magali LAMIR, M. Didier BLANCHARD, Mme Emmanuelle DE CREPY, M. Thierry VOITELLIER, Mme Corinne BEBIN, Mme Magali ORDAS, M. François LAMBERT, Mme Martine SCHMIT, Mme Béatrice RIGAUD-JURE, M. Erik LINQUIER, Mme Annick PERILLON, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Liliane HATTRY, M. Hervé FLEURY, Mme Christine DE LA FERTE, M. Olivier de LA FAIRE, Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, M. Philippe PAIN, M. François SIMEONI, M. Jean-Michel ISSAKIDIS et Mme Marie DENAISON (sauf délibérations n°2017-10-00 à 07).

#### Absents excusés :

M. Luc WATTELLE, a donné pouvoir à Mme Nathalie JACQUEMET, M. Jacques BELLIER a donné pouvoir à M. Gilles CURTI, M. Olivier LEBRUN a donné pouvoir à M. François de MAZIÈRES. Mme Amélie GOLKA, a donné pouvoir à M. Michel CONTE, Mme Dorothée BILGER a donné pouvoir à M. Michel CROUZAT, Mme Marie BOELLE a donné pouvoir à Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN. M. Alain NOURISSIER a donné pouvoir à M. Thierry VOITELLIER, M. Laurent DELAPORTE a donné pouvoir à M. Philippe PAIN, M. Benoît DE SAINT-SERNIN a donné pouvoir à M. François SIMEONI. Mme Jane-Marie HERMANN a donné pouvoir à M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Jean-Marie CLERMONT, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Michel BANCAL, M. François-Xavier BELLAMY, Mme Florence MELLOR, Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN.

> Secrétaire de séance : Mme Sonia BRAU Date de convocation : 3 octobre 2017 Date d'affichage du compte-rendu : 11 octobre 2017 Nombre de sièges au sein du Conseil communautaire : 83

Titre: Conventions de services partagés entre la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et la commune de Versailles. Régularisation de l'exercice 2016 et prévisions de réalisation de l'exercice 2017.

M. Jean-Marc LE RUDULIER, rapporteur, donne lecture du projet de délibération.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-4-1 et L.5216-5;

Vu la délibération n° 2016-10-16 du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 11 octobre 2016 relative au schéma de mutualisation 2016-2020 et conventions de services partagés ;

Vu la délibération n° 2016.11.141 du Conseil municipal de Versailles du 17 novembre 2016 définissant les modalités de mutualisation de services entre la ville de Versailles et la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc : convention cadre, conventions annexes et avenant financier 2016;

Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

Vu l'avis favorable du Bureau du 21 septembre 2017 ;

Vu le budget de l'exercice en cours.

• Le 11 octobre 2016, la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc a adopté son schéma de mutualisation pour la période 2016-2020. Aussi, pour un certain nombre de fonctions supports, ainsi que plus ponctuellement pour l'encadrement de travaux de construction ou d'aménagement, elle a reconduit les services communs avec la ville de Versailles.

Conformément à la réglementation, le coût des services communs est établi chaque année de manière prévisionnelle, puis fait l'objet d'une régularisation au vu des réalisations effectives, une fois l'année achevée.

• Le Conseil communautaire est donc amené à se prononcer sur la régularisation de l'exercice 2016 et les évolutions des conventions de mutualisation pour 2017.

Une évolution est proposée en ce qui concerne la gestion des procédures de commande publique : le ratio initialement prévu, complexe (moyenne pondérée exprimée en équivalent-procédure) serait simplifié et remplacé par un quota de temps lié à l'instruction des procédures. Cette nouvelle version s'appliquerait dés l'exercice 2016.

Cette modification apportée, pour l'année 2016, le bilan global fait apparaître des dépenses complémentaires pour Versailles Grand Parc d'un montant de 2 480,55 €, ventilé tel que proposé dans l'avenant financier.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et délibéré, Le Conseil communautaire décide :

- d'approuver l'évolution du ratio d'activité utilisé pour répartir le service mutualisé de la ville de Versailles en matière de commande publique pour le compte de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc,
- 2) d'approuver la régularisation de l'exercice 2016 relative aux coûts de la mutualisation des services avec la ville de Versailles, qui conduit à un montant global de 2 480,55 € à recouvrer par la Ville auprès de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, ventilé tel que proposé dans l'avenant financier;
- 3) d'autoriser M. le Président ou son représentant à signer les avenants corrélatifs aux conventions existantes et tout document s'y rapportant, ainsi qu'à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération :
  - l'avenant n° 1 modifiant l'indicateur d'activité utilisé pour la commande publique,
  - l'avenant financier arrêtant les montants réalisés au titre de l'année 2016,
  - l'avenant financier 2017 arrêtant les montants prévisionnels au titre de l'année 2017;
- 4) d'imputer les recettes et dépenses suivantes :
  - les recettes liées aux régularisations négatives sur les crédits inscrits au budget principal au chapitre 77 « recettes exceptionnelles » à l'article 773 « mandats annulés sur exercice antérieur »;
  - les dépenses liées aux régularisations positives correspondantes au budget principal au chapitre 011 « charges à caractère général » à l'article 6217 pour le remboursement de la masse salariale mutualisée et à l'article 62875 « pour les frais d'administration générale (FAG) de Versailles Grand Parc »;
  - les recettes correspondantes sur les crédits inscrits au budget principal 2017 aux chapitres correspondants à l'article 70845 « pour le remboursement de la masse salariale mutualisée » et à l'article 70875 « pour le remboursement des frais d'administration générale (FAG) de Versailles Grand Parc » ;
  - les dépenses correspondantes au budget principal aux chapitres correspondants à l'article 6217 « pour le remboursement de la masse salariale mutualisée » et à l'article 62875 « pour les frais d'administration générale (FAG) de Versailles Grand Parc ».

M. le Président soumet les conclusions du rapporteur au vote du Conseil communautaire.

Nombre de présents : 65 Nombre de pouvoirs : 10

Nombre de suffrages exprimés : 74 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

(1 abstention de M. de Saint-Se

Pour le Président, Par délégation,

Grand Drecteur général des s ervices

# Contrôle de Légalité Compte-rendu d'horodatage de l'acte n° : 2017-10-04

Résumé de l'acte : Conventions de services partagés entre la communauté d'agglomération de Versa...

Date de décision : 10/10/2017

Nature de l'acte : Délibérations

Classification: 7.1. Decisions budgetaires

Rédacteur : Armelle Salvador

AR reçu le : 16/10/2017 00:00:00

N° AR : 078-247800584-20171010-2017-10-04-DE

## Pièces jointes :

2017-10-04 Conventions de services partages regul 2016 et previs 2017.pdf

2017-10-04 annexe - Conv° de services partages - 3. Conventions mutualisation Ville 2017.pdf

2017-10-04 annexe - Conv° de services partages - 1. Actualisation ratio DCP.pdf 2017-10-04 annexe - Conv° de services partages - 2. Regularisation 2016.pdf

### Historique:

16/10/2017 12:03:27 Reçu	Armelle Salvador
16/10/2017 12:04:48 En cours de transmission	
16/10/2017 12:07:18 Transmis en Préfecture	other and the second se
16/10/2017 12:10:23 Accusé de réception reçu	Deglevent.